

L'actualité des psaumes

Par Didier Rimaud

Le concile Vatican II a rappelé l'importance des psaumes dans la prière de l'Église :

« Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Écriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante » (1). Le psaume entre les lectures de la messe a retrouvé sa place et sa dignité :

« La première lecture est suivie du psaume responsorial ou graduel qui fait partie intégrante de la liturgie de la Parole... Le chantre du psaume, ou psalmiste, dit les versets du psaume à l'ambon, ou à un autre lieu approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute » (2).

L'Office divin a été réorganisé de telle façon que le nombre des psaumes utilisés étant moins grand, tous les baptisés, moines et moniales, religieux et religieuses, évêques, prêtres et diacres, célèbrent chaque heure avec plus de vérité et une meilleure intelligence des psaumes :

« Pour que le cours des Heures (...) puisse être réellement observé, les psaumes ne seront plus répartis sur une seule semaine, mais sur un laps de temps plus long » (3). Doit-on lire dans cette restauration une fixation sur le passé, une obsession de l'ancien et un désintérêt du nouveau ? On entend dire parfois que ces poèmes (Et qu'a-t-on besoin de poésie pour la prière ?) ne sont pas d'actualité et que l'on ferait mieux d'en inventer de nouvelles plus adaptées à ceux qui veulent aujourd'hui entrer dans la prière de l'Église.

Des prières étranges

De quoi s'agit-il donc ? Il s'agit en effet d'un recueil de 150 prières qui ne correspondent d'ailleurs pas toujours à la définition que le commun des mortels donnerait de la prière, ni à ce qu'en dit le Catéchisme de l'Église catholique parlant de la prière comme d'une « élévation de l'esprit vers Dieu (...) expression de notre adoration » (4). Les psaumes semblent relever d'un autre genre. Ce sont des prières qui datent du temps du Roi David, à qui elles sont traditionnellement attribuées, soit aux environs de mille ans avant le Christ ; composées dans une langue bien différente de la nôtre, elles doivent employer, pour nous rejoindre, les multiples canaux des différentes traductions à travers les âges.

Elles sont nées dans une culture sans beaucoup de rapport avec les nôtres : bien avant l'industrie, la technique et l'informatique, bien avant Hiroshima, la Shoa, le Kosovo, dans un Orient qui connaissait bien des problèmes, mais pas ceux liés aux puits de pétrole !

Elles relèvent d'une civilisation de l'oral bien avant le cinéma, la télévision, le règne de l'image et du virtuel. Et puis les événements dont elles parlent sont lointains, ignorés de la plupart de nos contemporains : ils ne les atteignent que par le biais de détails anecdotiques ou d'expressions populaires : la manne, l'arche de Noé, le déluge, les dix commandements, le veau d'or, la mer rouge...

Même à notre époque

Et pourtant, face à ces difficultés réelles, la Présentation générale de la Liturgie des Heures affirme :

« En s'appliquant au sens littéral des psaumes, celui qui les chante saisit leur importance pour la vie humaine des croyants. Il est certain en effet que chaque psaume a été composé dans des circonstances particulières que les titres placés en tête de chacun dans le psautier hébraïque cherchent à évoquer. Mais, quoi qu'il en soit de son origine historique, chaque psaume a un sens littéral que, même à notre époque, nous ne pouvons pas négliger. Et bien que ces poèmes soient nés en Orient il y a de nombreux siècles, ils expriment bien les douleurs et l'espérance, la misère et la confiance de toute époque et de toute région (...) » (5). De fait, on peut bien dire que dans cet univers apparemment si différent du nôtre, le psalmiste est quelqu'un qui nous ressemble fort. Le psalmiste est quelqu'un qui se laisse interroger par le monde.

Le monde tel qu'il est

Car le psalmiste est quelqu'un qui voit le monde de son temps tel qu'il était, tel qu'il nous apparaît encore à chaque journal de 20 heures sur nos écrans de télévision :

« Car je vois dans la ville discorde et violence :

de jour et de nuit, elles tournent en haut des remparts.

Au-dedans, crimes et malheurs ; au-dedans, c'est la ruine ;

fraude et brutalité ne quittent plus ses rues. » (Psaume 55, 10-12)

On entend dans le psautier la question centrale que pose chaque jour le monde, (une question qui me « désole » parce qu'elle m'atteint au plus intime). C'est, dans le psaume 41, la question deux fois posée par quelqu'un qui dit, au milieu de ses épreuves :

« Je n'ai d'autre pain que mes larmes,
le jour, la nuit,
moi qui chaque jour entends dire :
"Où est-il ton Dieu ?" » (Psaume 41, 4.11)

Comme en écho à cette question lancinante, on entend aussi celle du psaume 113b :

« Pourquoi les païens diraient-ils :
"Où donc est leur Dieu ?" » (Psaume 113b, 2)

Dans le psaume 72, où se dit la difficulté pour le fidèle de vivre dans un monde marqué par la réussite des orgueilleux et le succès des impies (n'est-ce pas le nôtre ?), se trouve exprimée la tentation de céder à la jalousie, de se détourner de Dieu pour aller vers la source où puisent les nantis. Et cette tentation s'enracine dans un doute bien moderne : Comment Dieu saurait-il ? Que peut-il savoir de ce qui fait la vie des hommes ?

« Ainsi le peuple se détourne
vers la source d'une telle abondance.
Ils disent : "Comment Dieu saurait-il ?
Le Très Haut, que peut-il savoir ?" » (Psaume 72, 10-11)

Dans un monde où le mal semble triompher, où l'on entend dire que Dieu n'est rien, que « Dieu est mort », le psalmiste qui veut croire questionne son Seigneur :

« Pourquoi, Seigneur, es-tu si loin ?
Pourquoi te cacher aux jours d'angoisse ? » (Psaume 9b, 1)

On peut relever encore, au milieu du psaume 76, qui est au cœur du livre des psaumes, cette série de questions posées par quelqu'un qui « cherche le Seigneur au jour de la détresse » (v.3) :

« Le Seigneur ne fera-t-il que rejeter,
ne sera-t-il jamais plus favorable ?
Son amour a-t-il donc disparu ?
S'est-elle éteinte, d'âge en âge, la parole ?
Dieu oublierait-il d'avoir pitié,
dans sa colère a-t-il fermé ses entrailles ?
J'ai dit : "Une chose me fait mal,
la droite du Très-Haut a changé." » (Psaume 76, 8-11)

Toutes ces questions, et bien d'autres encore dont le livre des psaumes est tissé, peuvent se ramener à celle qui ouvre le psaume 21, l'unique question que se pose l'humanité affrontée au mystère de la mort :

« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Psaume 21, 2)

Question qui reste à jamais sans réponse, sans autre réponse que la résurrection de celui qui fut crucifié.

Et le psalmiste, comme chacun de nous devant le triomphe de tant de dictatures, est en droit de poser au Dieu de l'histoire, cet « absent de l'histoire », la terrible question :

« Es-tu l'allié d'un pouvoir corrompu
qui engendre la misère au mépris des lois ?
On s'attaque à la vie de l'innocent,
le juste que l'on tue est déclaré coupable. » (Psaume 93, 20-21)

Comment alors trouver inactuelle la prière qui court tout au long du psautier et qui demande à Dieu de se lever pour faire justice aux pauvres et aux opprimés :

« Ne laisse pas la Bête égorger ta Tourterelle,

N'oublie pas sans fin la vie de tes pauvres ! » (Psaume 73, 19)

L'actualité du mystère du Christ

Je me suis laissé dire qu'au monastère de Tiberhine, immédiatement après la première visite nocturne des « frères de la montagne », un des moines avait interrogé le prieur de la communauté encore traumatisée : « Et maintenant, que fait-on ? » Christian de Chergé avait répondu tout naturellement : « C'est l'heure de l'Office. » Et ils sont allés chanter les psaumes. Pour eux, les psaumes qui disent le combat toujours actuel des pauvres contre l'injustice, qui disent le combat jusqu'à la fin du monde du Christ contre les puissances du mal, chantaient mieux que tout, dans cette terrible actualité de l'histoire, « la foi en Dieu, ainsi que la révélation et la rédemption » (6).

Article extrait de *Célébrer* n°321, juin-juillet 2003, p 10-12

—

1. Constitution sur la sainte liturgie, n° 24.
2. Présentation générale du Lectionnaire romain, n° 36.
3. Constitution sur la sainte liturgie, n° 91.
4. Catéchisme de l'Église catholique, n° 2098.
5. Présentation Générale de la Liturgie des Heures, n° 107.
6. Présentation de la Liturgie des Heures, n° 107.